

Journal à destination des assistantes maternelles et des parents de jeunes enfants du Pays de Salers.

Journal du relais petite enfance

Communauté de communes Pays de Salers

En ce début d'année 2026, le Relais Petite Enfance vous adresse ses vœux les plus chaleureux.

Que cette nouvelle année soit placée sous le signe de la bienveillance, de la confiance et de l'épanouissement, tant pour les enfants que pour celles et ceux qui les accompagnent au quotidien.

Très belle année 2026 à toutes et à tous.

Le relais petite enfance est un lieu d'informations, de rencontres, d'échanges et d'animations. C'est un service GRATUIT, ouvert aux assistants maternels, gardes à domicile et parents de jeunes enfants.

Vous y trouverez des temps d'animations collectives à destination des jeunes enfants, accompagnés par leurs parents ou AMA*. Ces ateliers ont pour but de favoriser la sociabilisation des jeunes enfants.

Le relais propose des permanences administratives qui ont pour missions d'accompagner, d'orienter et de faciliter l'accès à l'information les familles et les AMA.

Présentation des différents modes de garde présents sur le territoire, informations juridiques de premier niveau sur les droits et devoirs des AMA et des parents employeurs.

Contribuer à la professionnalisation des AMA, orienter vers les formations, échanger sur leurs pratiques et expériences.

Ces permanences sont sur rendez-vous, en présentiel sur Pleaux, Saint-Cernin et Sainte-Eulalie ou par téléphone et par mail.

*AMA : assistant(e) maternel(le) agréé(e)



Le Relais en mode "Snoezelen" !

L'actu du Relais

Le "Snoezelen" est une démarche d'éveil sensoriel qui invite l'enfant à explorer le monde à travers ses sens (vue, toucher, ouïe, odorat et parfois goût), dans un environnement calme, bienveillant et rassurant. L'objectif est de lui offrir un moment de détente, de découverte en douceur, où il peut observer, manipuler et ressentir librement.

Ce temps "Snoezelen" n'est ni un exercice, ni une activité dirigée : l'enfant n'a aucune consigne à suivre, c'est lui qui décide de ce qu'il souhaite explorer, à son rythme. L'adulte est présent comme accompagnant bienveillant, observateur attentif, garant de la sécurité affective et physique du jeune enfant.

Cette approche favorise : la détente et la réduction des tensions, la curiosité et le plaisir de la découverte, le développement sensoriel harmonieux, la confiance en soi et l'expression libre.

Cette année, je vous propose des ateliers sensoriels tournés vers cette démarche.... mais version "Récup"

Dans notre version "récup", nous privilégions des objets simples du quotidien, naturels ou recyclés, pour créer un univers sensoriel accessible et chaleureux : morceaux de tissus doux, boîtes remplies de graines, plumes, lumières tamisées avec guirlandes LED, instruments sonores faits maison, odeurs naturelles de fruits et fleurs... Ces matériaux permettent de stimuler les sens de manière authentique et respectueuse.

Le Snoezelen "version récup" montre qu'il n'est pas nécessaire d'avoir une salle spécialisée ou du matériel coûteux pour offrir un moment de bien-être et d'éveil sensoriel. La simplicité, l'écoute et la présence humaine restent les ingrédients essentiels.



"C'est un moment de complicité unique où accompagnant et accompagné partagent un instant de vie côte-à-côte : n'imposez rien, n'attendez rien, ne supposez rien, n'espérez rien. Soyez juste là pour accueillir, donner, recevoir, échanger et parfois l'inattendu s'offre à vous comme un cadeau inestimable" Elisa Martins.

2025 sous les projecteurs



Flash Back 2025

..... Lac d'Auriac



..... Spectacle "Elle tourne"

Il s'en est passé des choses en 2025 !

Tout d'abord, je voudrais remercier les 23 familles et les 14 assistantes maternelles qui ont participé aux ateliers du relais. Ce n'est pas moins de 80 enfants qui ont pu profiter des 120 ateliers proposés par le relais. C'est grâce à vous, votre présence, votre engagement que le Relais existe, alors merci !

C'est également en 2025 que le Relais a connu un changement d'animatrice. Mélanie Fabre a pris ses fonctions de directrice de micro-crèche et c'est Géraldine Capelle qui lui succède sur le poste d'animatrice.



..... Eveil corporel avec Yoéva



..... Conte "Ouizz"

Zoom sur..

« Nous devons à nos enfants – les êtres les plus vulnérables de toute société – une vie exempte de violence et de peur » N.Mandela

Les Violences Éducatives Ordinaires “VEO”

L'acronyme « VEO » est la Violence (physique, psychologique ou verbale) utilisée envers les enfants dans une intention Éducative (pour leur « bien », pour qu'ils aient un « bon comportement »), culturellement admise et tolérée, dans tous les lieux et tous les milieux ; elle en devient alors « Ordinaire ». La violence éducative ordinaire peut être exercée par des parents mais également par l'entourage et les professionnels de l'enfance.

Nous trouvons dans le registre des VEO :

- les violences physiques : fesser, gifler, mettre des « petites » tapes sur les mains, secouer, tirer les oreilles, bousculer, pousser, priver de nourriture...
- les violences psychologiques : punir, culpabiliser, faire du chantage, menacer, priver d'affection, menacer d'abandonner l'enfant...
- les violences verbales : crier, insulter, se moquer, humilier...

Bien qu'en 2019 le Sénat ait adopté une loi relative à l'interdiction des violences éducatives ordinaires, 85% des enfants subiraient toujours cette violence et 1 enfant sur 2 serait frappé avant l'âge de 2 ans.

La violence éducative ordinaire (VEO) peut générer différents troubles chez les enfants et les futurs adultes (troubles de l'anxiété, troubles du comportement, troubles somatiques, dépression...). Elle augmente aussi le risque de développer des comportements agressifs ou d'en subir.

De plus, on observe souvent une transmission de la violence éducative ordinaire de génération en génération en l'absence de cadre moral ou légal bien défini, ainsi les parents reproduisent souvent les violences qu'ils ont vécu quand ils étaient enfants. Ils pensent en effet que c'est la bonne manière d'éduquer leurs enfants puisque c'est ainsi qu'ils ont été éduqués. Ces principes d'éducation viennent d'une méconnaissance du développement cognitif et affectif des enfants.

Les VEO ont des conséquences importantes sur le bien-être et le développement de l'enfant. En raison de l'immaturation de son cerveau, l'enfant est particulièrement vulnérable. Ces violences peuvent engendrer du stress, des troubles de l'apprentissage, des difficultés émotionnelles et sociales, une perte de confiance en soi, voire des mécanismes de sidération et de protection psychologique. À long terme, elles augmentent le risque de troubles comportementaux, physiques et psychiques à l'âge adulte. Un phénomène de reproduction des violences peut également apparaître, l'enfant ayant tendance à reproduire les comportements qu'il a connus.



Comment éviter la violence éducative ordinaire ?

En tant qu'adulte il est tout d'abord nécessaire de se questionner sur son histoire personnelle et sa propre relation avec ses parents. Comprendre dans quel cadre éducatif nous avons été élevé et ce que cela nous a apporté en tant qu'adulte. Il est important de faire ce travail personnel afin de pouvoir bien réfléchir au type de relation que nous souhaitons développer avec nos enfants.

Il est également important de se renseigner sur les conséquences de la VEO sur les enfants et leur développement à long terme, et savoir ajuster sa méthode d'éducation pour parvenir à des résultats concrets, sans pour autant passer par la violence (fessée, humiliation...) pour affirmer son autorité parentale. De nombreux articles et livres de professionnels du développement de l'enfant existent à ce sujet (comme par exemple les ouvrages de Catherine Gueguen, pédiatre ou Alice Miller, docteure en philosophie, psychologie et sociologie et chercheuse sur l'enfance). Il est en effet possible d'éduquer un enfant sans violence !



Enfin, en tant qu'adulte averti sur les violences éducatives ordinaires, il ne faut pas hésiter à sensibiliser les parents et toute autre personne en contact avec des enfants sur les conséquences de ces violences sur le développement des enfants à long terme. Ce n'est pas forcément chose facile puisqu'il n'y a pas encore de cadre légal précis sur les violences éducatives ordinaires, et que leur répression dépend surtout de l'opinion publique, mais en apportant des arguments concrets et des propositions de solutions alternatives, il est toujours possible d'accompagner un parent, un éducateur, dans sa démarche de changement de modèle éducatif pour le bien-être de l'enfant. Nous pouvons tous agir contre les violences faites aux enfants.

Sources :

<https://www.liguedroitsenfant.be/wp-content/uploads/2025/08/Violences-Educatives-Ordinaires-Dossier-pedagogique-2025.pdf>

<https://www.actionenfance.org/comprendre-la-violence-educative-ordinaire-veo/>

<https://stopveo.org/a-propos/>

<https://www.oveo.org/pourquoi-un-observatoire-de-la-violence-educative-ordinaire-2/>

Guichet unique

Le Relais petite enfance est un lieu ressource pour les parents, futurs parents et les professionnels. Le RPE étend ses missions et devient le Guichet Unique. Il accueille, informe et accompagne les familles dans leur recherche d'un mode d'accueil qu'il soit collectif ou individuel.

Le guichet unique a pour objectif de simplifier les démarches, de faciliter l'accès à l'information et de favoriser un accueil de qualité des jeunes enfants sur le territoire.

Information et orientation des familles

Le guichet unique informe et accompagne les familles dans le choix d'un mode d'accueil adapté à leurs besoins, qu'il s'agisse de l'accueil individuel ou collectif.

Il fournit des informations claires, neutres et actualisées sur :

- les différents modes d'accueil existants (assistantes maternelles, gardes à domicile, micro-crèches),
- les disponibilités des professionnels et des structures,
- les aides financières mobilisables (CAF, PAJE, CMG),
- les démarches liées à l'accès aux différents modes d'accueil.

Inscription pour les micro-crèches du territoire

Le guichet unique assure la gestion centralisée des inscriptions pour les micro-crèches du territoire.

À ce titre, il :

- informe les familles sur le fonctionnement et les critères d'admission des micro-crèches,
- recueille et enregistre les demandes d'inscription,
- oriente les familles vers les structures correspondant à leurs besoins,

Cette centralisation permet une meilleure lisibilité de l'offre d'accueil, une équité de traitement des demandes et une optimisation des places disponibles.

Accompagnement administratif des familles

Le guichet unique accompagne les familles dans leurs démarches administratives, notamment :

- la compréhension des contrats de travail (accueil individuel),
- les droits et obligations des employeurs et des salariés,
- les déclarations et dispositifs d'aide financière.

Contacts

Relais petite enfance : petite.enfance@pays-salers.fr 07 56 42 41 93

Micro-crèche : micro-creche@pays-salers.fr 04 15 57 02 25

Infos pratiques

Ateliers du relais

Ally	St Martin Valmeroux	St Cernin	Pleaux
10h-11h30 Toute les semaines	10h-11h30 Une semaine par mois	10h-11h30 Toutes les semaines	10h-11h30 Une semaine sur deux
Salle du 3ème âge	Salle des associations	Hall de la médiathèque	Salle du temps libre

Les ateliers du relais petite enfance sont ouverts aux jeunes enfants du territoire accompagnés par leurs parents et/ou assistantes maternelles. Ces ateliers sont gratuits, l'inscription est obligatoire. Le planning des ateliers est communiqué durant les vacances scolaires.

L'heure du Conte à la médiathèque de St Martin Valmeroux...

... Un mardi par mois, le relais et la médiathèque de St Martin Valmeroux vous proposent un moment lecture, une pause autour d'un conte, d'une histoire.. Rendez-vous à 10h30 !

Permanences administratives

Sur rendez-vous uniquement, sur les communes de St Cernin et Pleaux, ou au siège de la communauté de communes.

Contacts

Relais petite enfance Pays de Salers
1 rue des feuilles, Sainte-Eulalie, 15140
Animatrice : Géraldine Capelle

petite.enfance@pays-salers.fr 07 56 42 41 93



SOIS GENTILLE,
VA PRENDRE MON
ONCLE DANS TES
BRAS !!!

MAIS, J'AI
DÉJÀ DIT
AU REVOIR !

OÛUUH ! MAIS, TU NE VAS QUAND
MÊME PAS PARTIR SANS ME FAIRE
UN GROS CÂLIN ?

JE LE CONNAIS À
PEINE ÇA ME MET
MAL À L'AISE...

RHOOO !
NE FAIS
PAS TA
SAUVAGE !

Fanny Vella